

Que dit le programme?

20% sur les espaces productifs soit heures.

II - AMÉNAGEMENT ET DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE FRANÇAIS (environ 40% du temps consacré à la géographie)	
Thème 1 - LES ESPACES PRODUCTIFS	
CONNAISSANCES Les espaces productifs industriels, agricoles et de service sont étudiés dans leurs permanences et leurs dynamiques	DÉMARCHES Trois études de cas à l'échelle locale : <ul style="list-style-type: none">- Un espace de production à dominante industrielle ou énergétique.- Un espace de production à dominante agricole.- Un espace touristique ou de loisirs, ou un centre d'affaires. Chaque étude de cas débouche sur une mise en perspective à l'échelle nationale et intègre les problématiques du développement durable.
CAPACITÉS <u>Localiser et situer</u> les espaces retenus pour les études de cas <u>Décrire et expliquer</u> : <ul style="list-style-type: none">- des paysages agricole, industriel, de service et/ou touristique- les facteurs de localisation d'une activité à l'échelle locale <u>Identifier</u> des activités et des acteurs économiques <u>Expliquer</u> le fonctionnement d'un espace productif, en recourant à différents niveaux d'échelles	

Quelles compétences du socle sont travaillées ?

- C5 : la culture humaniste
 - Avoir des repères géographiques (les principales caractéristiques de la France)
 - Lire et employer différents langages
- C1 : la maîtrise de la langue française
 - Formuler clairement un propos simple
- C7 : Autonomie et initiative
 - Se familiariser avec l'environnement économique

Présentation destinée aux professeurs

- Proposition de documents et de mise en œuvre :

Proposition 1 : La classe est divisée en trois groupes. Chaque groupe relève des informations sur un exemple d'espace de production. La mise en commun permet d'identifier la variété des espaces de production.

Proposition 2 : Chaque groupe travaille sur deux espaces de productions et réalise à la fois le relevé d'informations et la comparaison des espaces de production. La mise en commun permet de mettre en perspective les 3 espaces à l'échelle nationale et d'intégrer des problématiques de développement durable.

Document que l'élève doit compléter pour présenter à la classe un espace de production agricole dans le Loiret.

- **Nom de l'exploitation**
- Superficie :
- Types de productions, d'activités :
- Personnels :
- Subventions :
- Permanences et dynamiques d'avenir :
- Ecoulement des productions :
- Quels partenariats et acteurs économiques ?
- Techniques utilisées? Quel rapport au développement durable ?

A photograph of a family of three standing in a barn. The man on the left is wearing a green jumpsuit and a grey cap. The woman in the middle is wearing a dark jacket and glasses. The man on the right is wearing a dark jacket. They are standing in front of a metal railing with cows behind it. The barn has a dark interior and a bright exterior. The text "Une exploitation de production laitière, céréalière et de tourisme vert." is overlaid in the center of the image.

Une exploitation de production
laitière, céréalière et
de tourisme vert.





La GAEC Des maisons pavées.

Groupement Agricole Exploitation en Commun = regroupement de plusieurs cultivateurs qui associent le matériel et leur travail.







Pendant Les vacances

Un après-midi
à la ferme.

au GAEC Les Maisons Pavées
de Fay-aux-loges

Le Mercredi 7 Avril 2010 *avec vente de lait cru à la ferme!*
de 14 h à 16 h

Venez visiter le véritable univers des vaches.

Que mangent-elles ?
Pourquoi ont-elles des boucles d'oreilles ?
Comment fabriquent-elles le lait ?
Ont-elles des dents ?

*Bref...
Comment vivent-elles ?*



Pour tous renseignements
ou réservations,
contactez
Nicole Cordier
au
02 38 59 51 88

<u>Tarifs</u>	Adultes :	4,00 €
	Enfants (- de 14 ans) :	3,50 €

Visite Uniquement sur réservations dans la limite des places disponibles.




Production et vente de lait



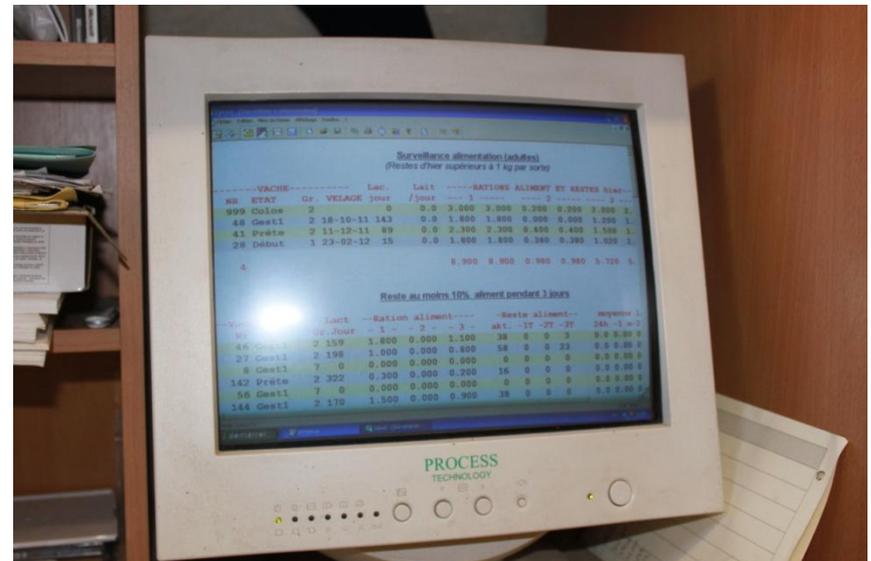
Elevage de veaux



Visite guidée de la ferme
Tourisme rural

- **Superficie** : 166 hectares dont 18 hectares en propriété
- **Chiffre d'affaires annuel** : 332 000 euros.
 Dont production laitière : 60 % à la laiterie de Saint Denis de l'Hôtel (LSDH) - QUOTAT : 700 000 litres de lait /an
 Dont vente de veaux de boucherie : 2 % à un négociant
 Dont production et vente de céréales (blé tendre , orge, tournesol) : 30 % à une coopérative ou directement sur le marché à terme
 Dont vente de vaches de réforme : 6%
 Dont visite guidée de la ferme : 2 % (des écoles, collèges et centres aérés)
- **Aides européennes** : 65 000 euros (aide constante allouée en fonction du nombre d'hectares cultivés)
- **Description du matériel** : 6 tracteurs, 1 herse, un semoir, 1 moissonneuse batteuse, des charrues, un cultivateur, des remorques..
 En coopérative d'utilisation du matériel agricole (CUMA) : un épandeur à fumier.
- **Personnels** : GAEC de 3 personnes (2 frères et l'épouse de l'un d'entre eux) et un apprenti.
 + Intervention d'une entreprise pour les travaux d'ensilage (appoint de main d'œuvre et de matériel)

« des investissements en matériel financièrement lourds mais nécessaires pour maintenir la productivité » Bruno Cordier

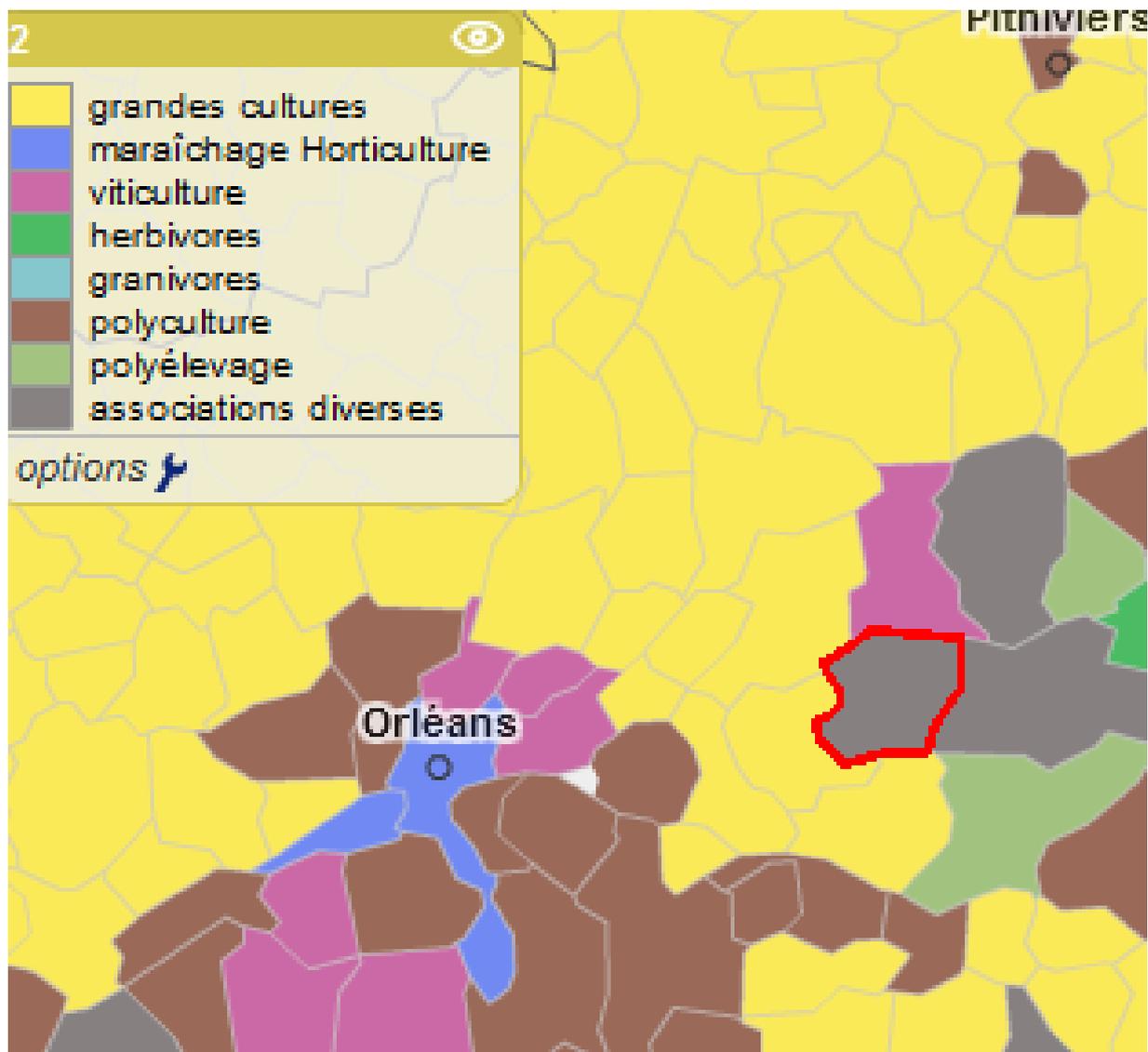


« En 1984, lorsque mes parents sont partis à la retraite, nous avons repris l'exploitation. Pour maintenir le même niveau de production avec deux personnes en moins, nous avons dû à la fois réorganiser le travail, mécaniser certaines tâches comme installer un distributeur automatique de lait pour les veaux afin de remplacer le travail de ma mère, et spécialiser les productions en abandonnant par exemple l'engraissement des veaux. Ces choix expliquent qu'aujourd'hui nous élevons 75 vaches à 3 personnes ; il y avait seulement 40 vaches en 1984 pour le même nombre de personnes.

Actuellement, cette optimisation de la productivité de la main d'œuvre est un souci constant car nous sommes en concurrence avec le monde entier et nous avons le souci de maintenir nos trois revenus. Or, nous pouvons difficilement augmenter fortement le nombre de vaches et ce pour plusieurs raisons. D'une part, pris dans la péri-urbanisation du fait de notre proximité avec l'agglomération d'Orléans, il y a une certaine raréfaction des terres agricoles car un propriétaire a davantage intérêt économiquement à vendre ses terres en terrain à bâtir ou de loisirs. La cohabitation est d'ailleurs de plus en plus difficile entre population et vie agricole surtout à cause des effluents d'épandage de fumier. D'autre part, la suppression des quotas laitiers en 2015 provoque des incertitudes sur l'évolution des prix du cours du lait. Peut-être devrons-nous dans le futur utiliser la proximité du bassin de consommation en développant la vente directe et la transformation du lait sur l'exploitation puisque nous pourrions en produire plus mais sans garantie de prix.

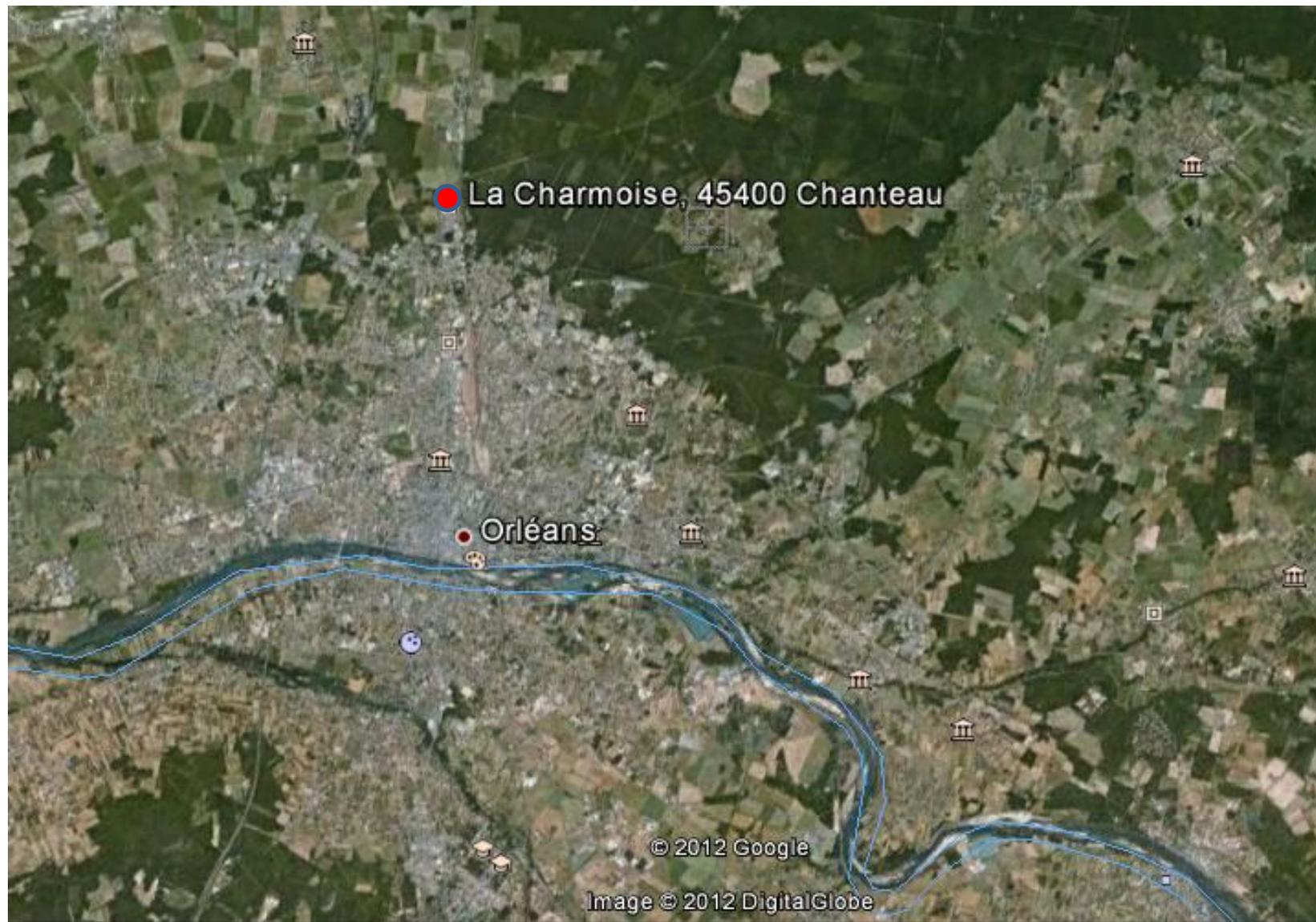
Nous allons continuer à produire environ 55 hectares de céréales paille (blé et orge) , 10 hectares de tournesol, et 30 hectares de maïs destinés à la vente. Notre choix, c'est de diversifier les productions et les marchés agricoles en vendant directement nous-mêmes sur les marchés et à une coopérative dont les prix sont garantis, pour amortir les fluctuations du marché. Le métier d'agriculteur est un métier dans lequel il faut gérer les incertitudes et composer avec les marchés tout en étant attentif à l'environnement et à notre propre qualité de vie. »

Bruno Cordier.



Une exploitation de maraîchage bio



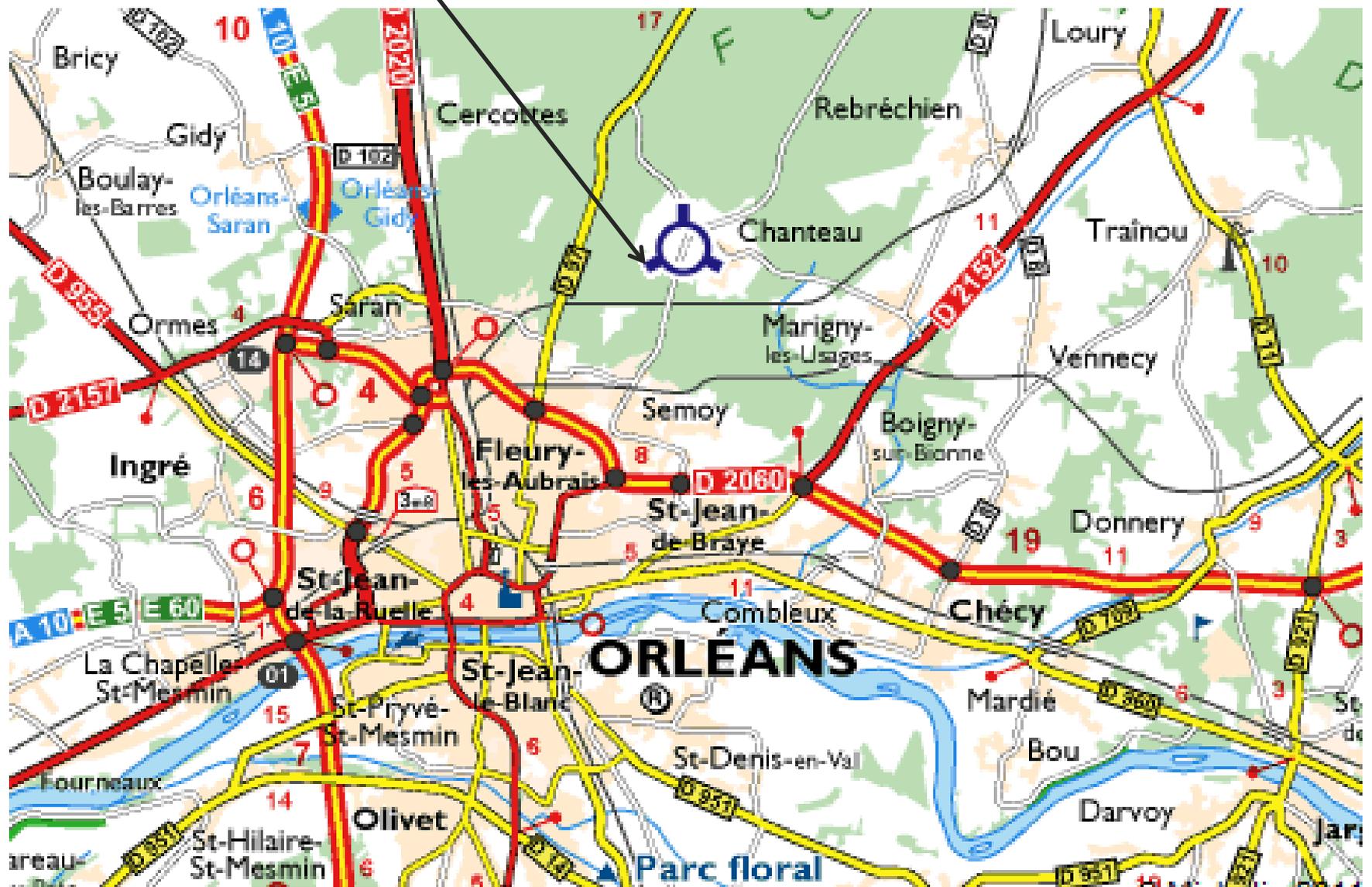


● La Charmoise, 45400 Chanteau

● Orléans

© 2012 Google

Image © 2012 DigitalGlobe



La Charmoise, exploitation maraîchère bio



Depuis avril 2005, Michel Berrué est adhérent à l'AMAP - Terre en Vie en tant que producteur maraîcher.



Michel Berrué.

Maraîcher AMAP Nord

Lieu : La Charmoise à Chanteau

Superficie : 4 hectares (1,2 ha en maraîchage et 1 ha de verger)

Production : fruits et légumes de plein champs, fruits et légumes sous serre

Caractéristique de l'exploitation : Malgré un sol très difficile, son installation permet une production variée pour Biocoop, le marché de Chanteau et l'Amap. Ses terrains sont dans l'agglomération.

Date d'installation : 1998

Date d'adhésion à l'AMAP : avril 2005

AMAP signifie Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne.

C'est un groupe de consommateurs locaux qui soutiennent des fermes de proximité à travers un engagement financier, moral, solidaire (dans les aléas de production) et associatif.

Les engagements des AMAP

Côté consom'acteur :

- 🍌 *Préfinancement de la récolte : achat à l'avance d'une partie de la récolte sur une période donnée.*
- 🍌 *Solidarité avec les producteurs : dans les aléas climatiques.*
- 🍌 *Participation au développement d'une agriculture écologique de proximité : visites des exploitations candidates, découverte des pratiques agricoles, aides ponctuelles aux producteurs, organisation des distributions, aide à la gestion des contrats et des préfinancements, communication entre les adhérents...).*

Côté producteur :

- 🍌 *Régularité et qualité de la production fixées par les termes d'un contrat rédigé avec les consom'acteurs.*
- 🍌 *Transparence sur les pratiques vis-à-vis du cahier des charges de l'agriculture paysanne et de l'agriculture biologique.*
- 🍌 *Pédagogie : présence aux distributions, diffusion informations sur la vie de la ferme, organisation de visites de fermes.*

« Je dois nécessairement avoir des productions diversifiées pour assurer une bonne rotation des cultures, essentielle en agriculture biologique et aussi pour produire toute l'année afin de vendre en direct. », M. Berrué.

• Productions :

Printemps	Été	Automne	hiver
salade Navet Framboise fraise Pomme de terre Carotte...	Tomate Courgette Concombre Myrtille Framboise Salade...	Salade Navet Pomme de terre Pomme poire...	Salade Kiwi Pomme de terre Carotte...

• Débouchés :

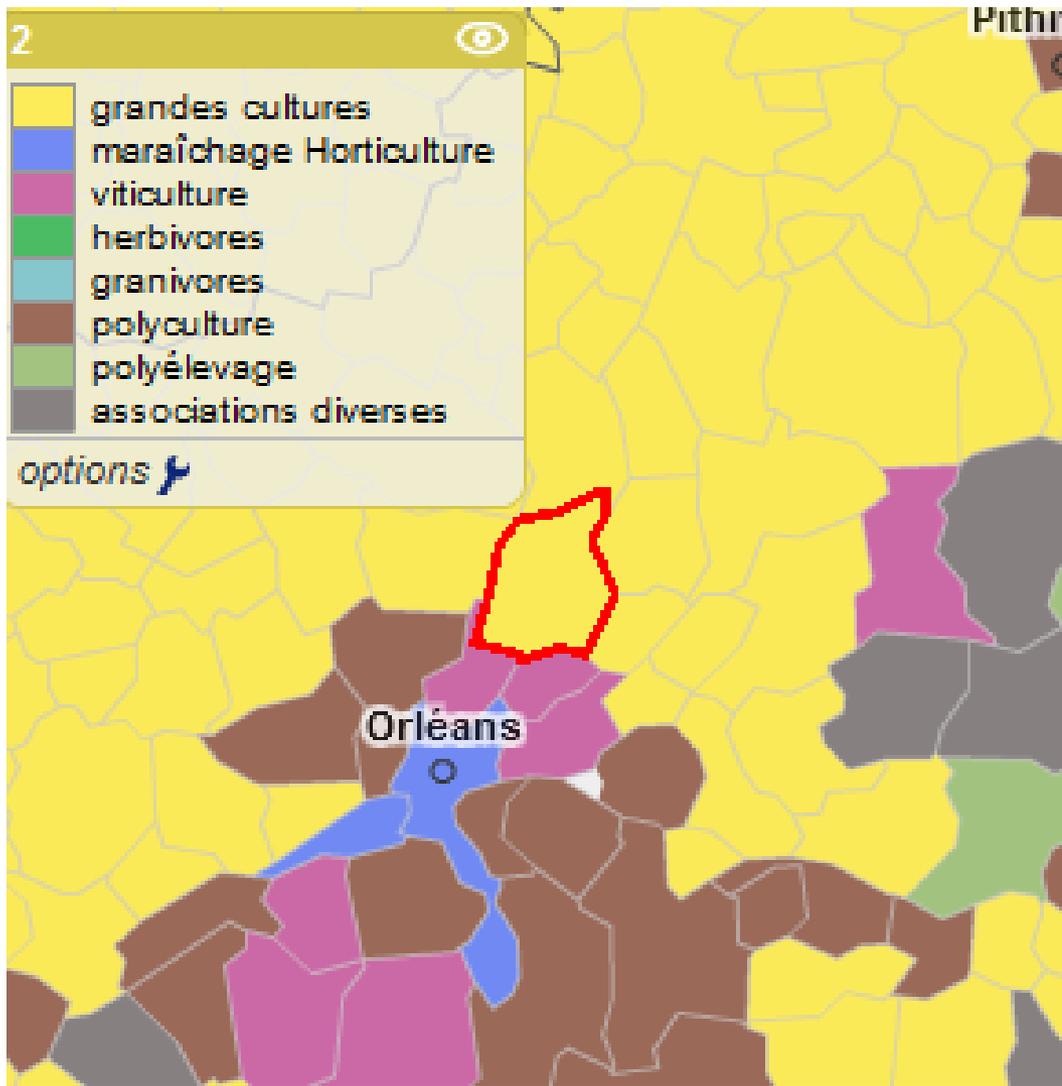
AMAP en direct aux consommateurs
 Marché en vente directe : 30%
 Magasins bio en direct: 40%

« Je pourrais vendre davantage mais je ne souhaite pas passer à une échelle plus grande car les politiques en matière de Bio sont incertaines. J'ai choisi des circuits courts de vente c'est-à-dire directement de mon exploitation aux consommateurs car ainsi je peux moi-même définir mes prix de vente et donc assurer la rentabilité de mon exploitation. »



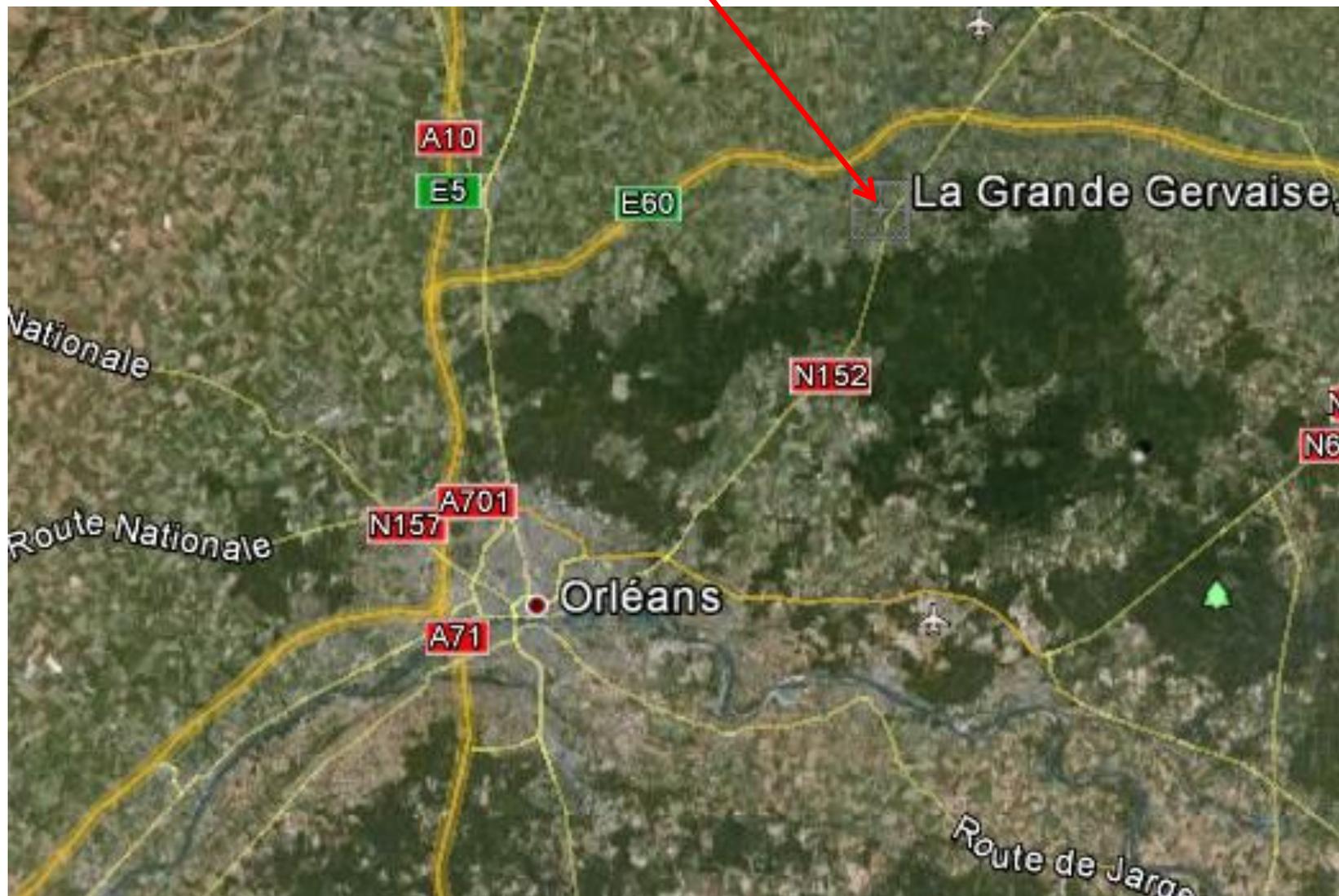
« Plus de plaisir que de gros revenus et je ne souhaite pas accroître la taille de mon exploitation. D'ailleurs, se poserait le problème de terre propre pour cultiver du bio. », M. Berrué

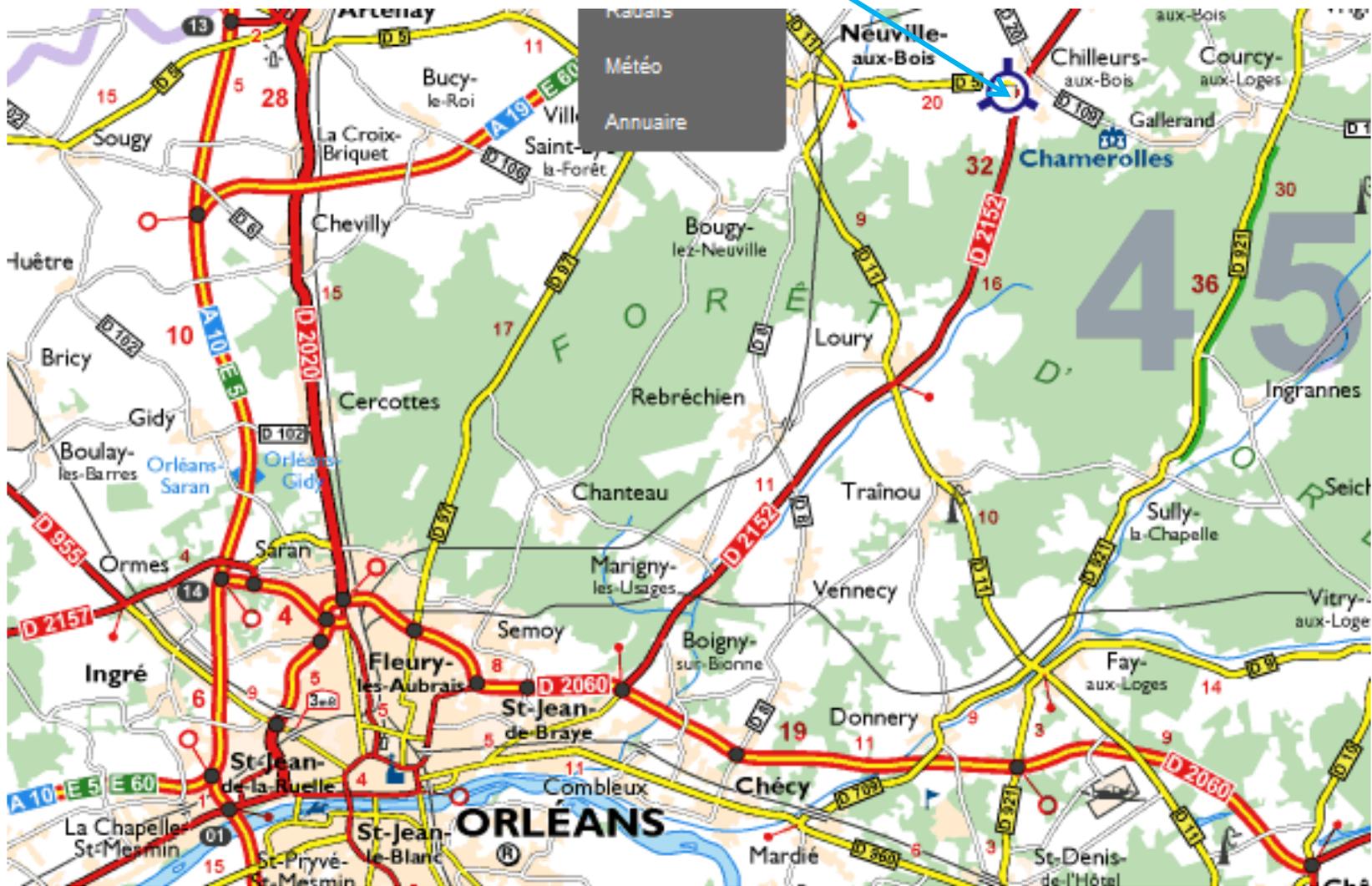
- Chiffre d'affaires : 70 000 euros /an
- Aides européennes : variables selon les politiques. En 2011, 1200 euros + 400 euros par hectare. (aide plafonnée à 2000 euros par exploitation).
- Matériel : 3 vieux tracteurs
- Personnels : 1 chef d'exploitation (Michel Berrué) +1 salarié employé toute l'année + 1 saisonnier de mai à Octobre. Pour les grands travaux « un coup de main » des membres de l'AMAP.



Une exploitation céréalière associée à du tourisme vert







Météo
Annuaire

45



La Grand

- Superficie : 101 hectares, seuil minimal critique pour un exploitant par rapport à la région (propriétaire de 6 hectares et de ses bâtiments de ferme)
- Personnel: l'exploitant + intervention ponctuelle d'entreprise (récolte de tournesols)
- CA : 120 000 euros/an environ.
- Aide européenne reçue : 35 000 euros (fonction de la surface cultivée)
- Matériel:
 - en CUMA à 80%
 - en copropriété avec 2 autres exploitants (tracteurs, semoirs, herse, charrues, ...) à 20%
 - en CUMA pour l'irrigation.

- Productions en 2011 :

40 hectares de blé tendre destiné à la panification
 15 hectares d'orge de brasserie
 15 hectares de maïs grains
 10 hectares de blé dur destiné à la semoulerie
 7 hectares de lin oléagineux (huile)
 5 hectares de tournesol

Vente à la coopérative Agro Pithiviers qui contractualise avec des industriels comme Mac Donald ou des malteries

Le reste en jachère à faisans = entretien de la biodiversité (accord avec les fédérations de Chasse)

8 hectares de betteraves industrielles éthanol

Vente à la sucrerie la Vermendoise de Toury

- *Agriculture bio, raisonnée ? «Je m'inscris dans une agriculture raisonnée. L'analyse des sols permet de définir un plan prévisionnel de fumure en fonction des résultats, de la rotation des cultures et de la nature du sol. J'ai la même démarche par rapport aux insecticides où je n'interviens sur les cultures qu'à partir d'un seuil critique ». Luc Thomas, chef d'exploitation.*

« Il y a 20 ans, j'ai repris la ferme de mes parents et de deux oncles. A moi seul je remplace trois foyers d'agriculteurs. Pour cela, j'ai fait des choix de type de production et d'optimisation de la main d'œuvre.

J'ai abandonné l'élevage hors sol des porcs puis celui des volailles pour me consacrer en 2000 aux céréales car l'élevage ne me permettait pas de gagner ma vie. Aujourd'hui, je cultive 101 hectares de céréales que je vends en totalité à un prix moyen à la coopérative de Pithiviers. Je n'ai aucune prise sur la météo et sur les prix de vente. Pour gagner plus d'argent, la solution c'est de baisser les charges. En 2004, j'ai fait le choix de mutualiser l'achat et l'entretien du gros matériel qui coûtent cher. Ainsi, avec 2 voisins nous avons des tracteurs, semoirs, charrues... en co-propriété. Je suis passé d'un système individuel à une solution 100% matériel collectif. C'est techniquement plus efficace car avec un matériel plus performant j'ai réduit mon temps de travail sur le tracteur d'1 fois ½. C'est aussi financièrement plus rentable de partager sur trois exploitations les frais. C'est enfin humainement très riche car c'est l'occasion d'un échange d'expériences. Mon exploitation est moins vulnérable.

L'irrigation créée collectivement dans les années 90 par les agriculteurs du village, me permet de produire du maïs et de la betteraves et donc de respecter des rotations de cultures. J'adapte la superficie irriguée et le type de culture au volume d'eau de la nappe de Beauce qui m'est alloué. L'irrigation sécurise la quantité mais aussi la qualité des récoltes.

J'ai diversifié mes productions pour tirer le meilleur intérêt agronomique de mes terres et minimiser les risques commerciaux. Malgré tout, le prix de vente du blé est régulièrement inférieur au prix de revient et les aides de la PAC sont nécessaires 4 années sur 5.

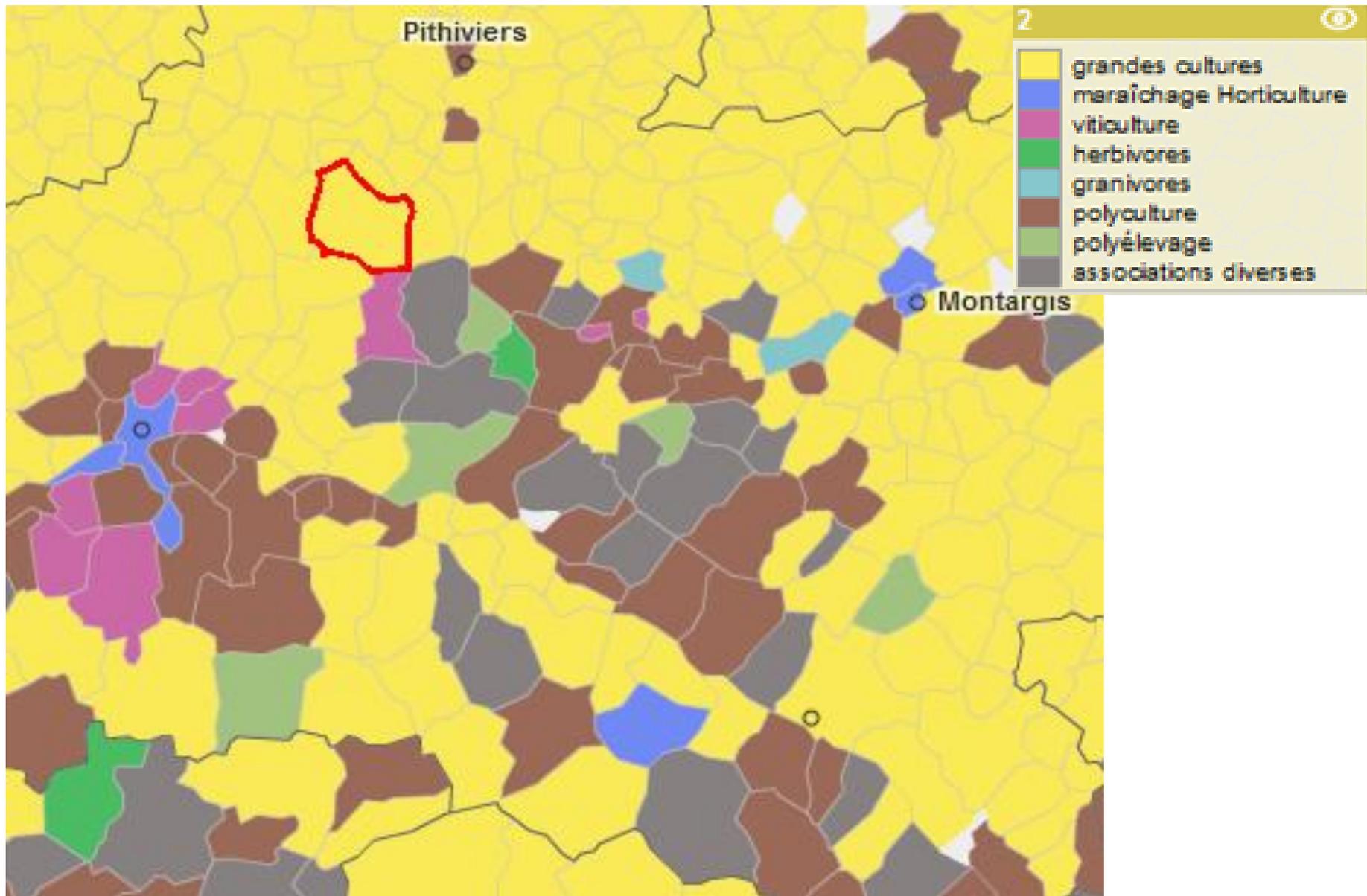
Pour compléter les revenus que je tire de l'agriculture et pour tisser des liens sociaux, j'ai créé dans les bâtiments de la ferme autrefois dédiés à l'élevage, un gîte rural que je loue environ 35 semaines par an essentiellement à des Hollandais. L'Hôtellerie est très peu développée dans le nord du Loiret et il y a une forte demande de tourisme vert. Les revenus de ce gîte compléteront ma pension de retraite qui sera faible.

Dans l'avenir, je projette d'ici 10 ans de créer un second gîte, et peut-être une table d'hôte associée à des activités de loisirs autour de la ferme.

Je peux dire que je commence à tirer le bénéfice de mes choix d'orientation de productions et d'optimisation du matériel d'un point de vue financier et en terme de qualité de vie. » Luc Thomas.

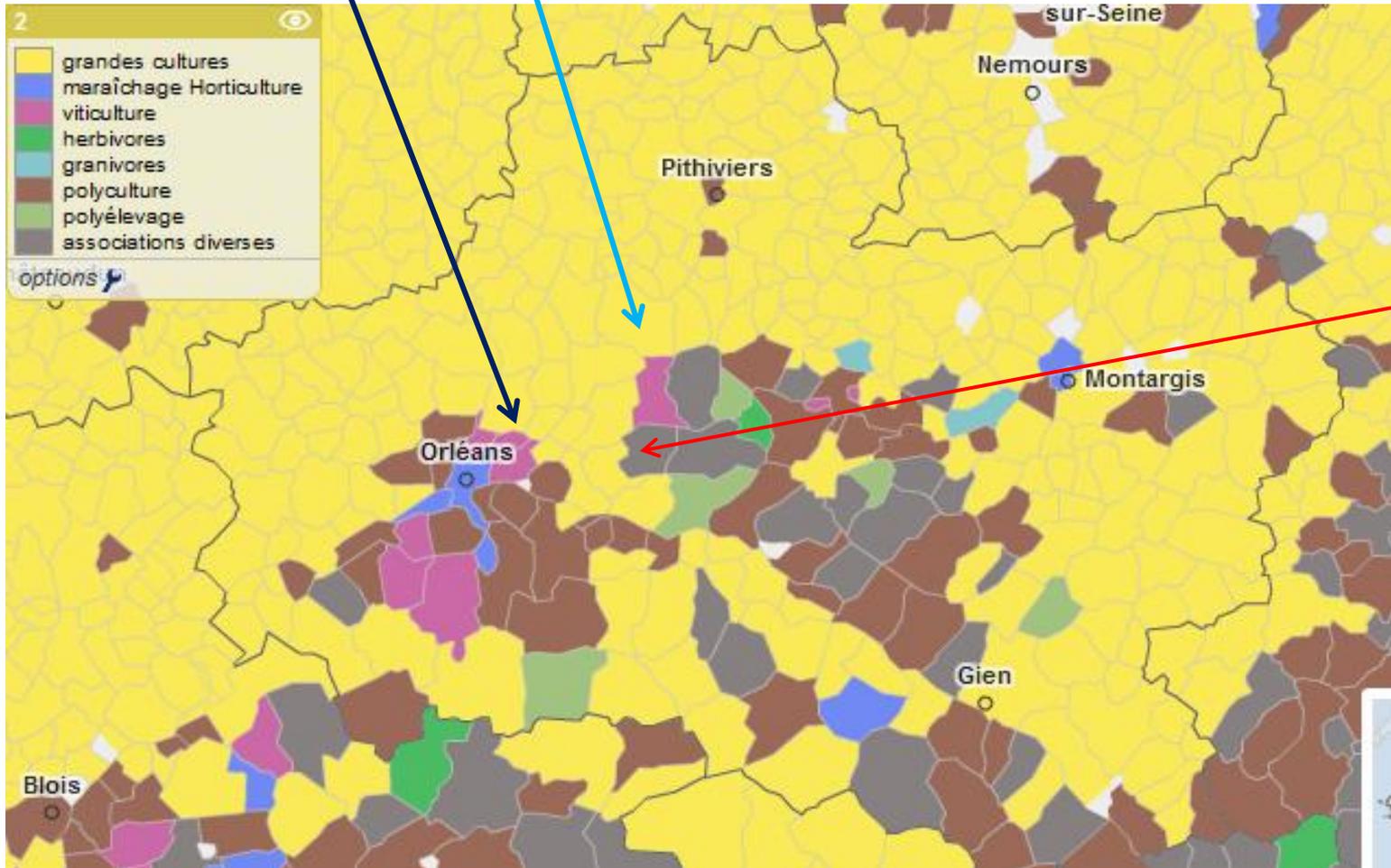
« Acheter un tracteur à plusieurs permet de le rentabiliser. J'ai besoin d'un tracteur pour 300 heures de travail par an. A nous 3, nous l'utilisons 800 heures par an mais nous avons pu en acheter un plus puissant. Le choix de la mutualisation du matériel nous a permis de réduire nos charges. »





Ces espaces agricoles dans le Loiret
et en France.

Les types d'espaces de production à l'échelle départementale



Qu'est-ce que l'agriculture biologique (*organic farming*, en anglais) ?

Devenus plus nombreux en France à partir des années 1970 en réaction à l'essor de l'agriculture productiviste, les agriculteurs bio bénéficient depuis le début des années 1990 d'une reconnaissance officielle, le logo AB (Agriculture biologique). Son attribution repose sur le respect de normes très strictes. Outre la non-utilisation d'intrants d'origine industrielle et d'OGM, différentes obligations concernent la préservation de l'environnement, le bien-être animal, les rotations

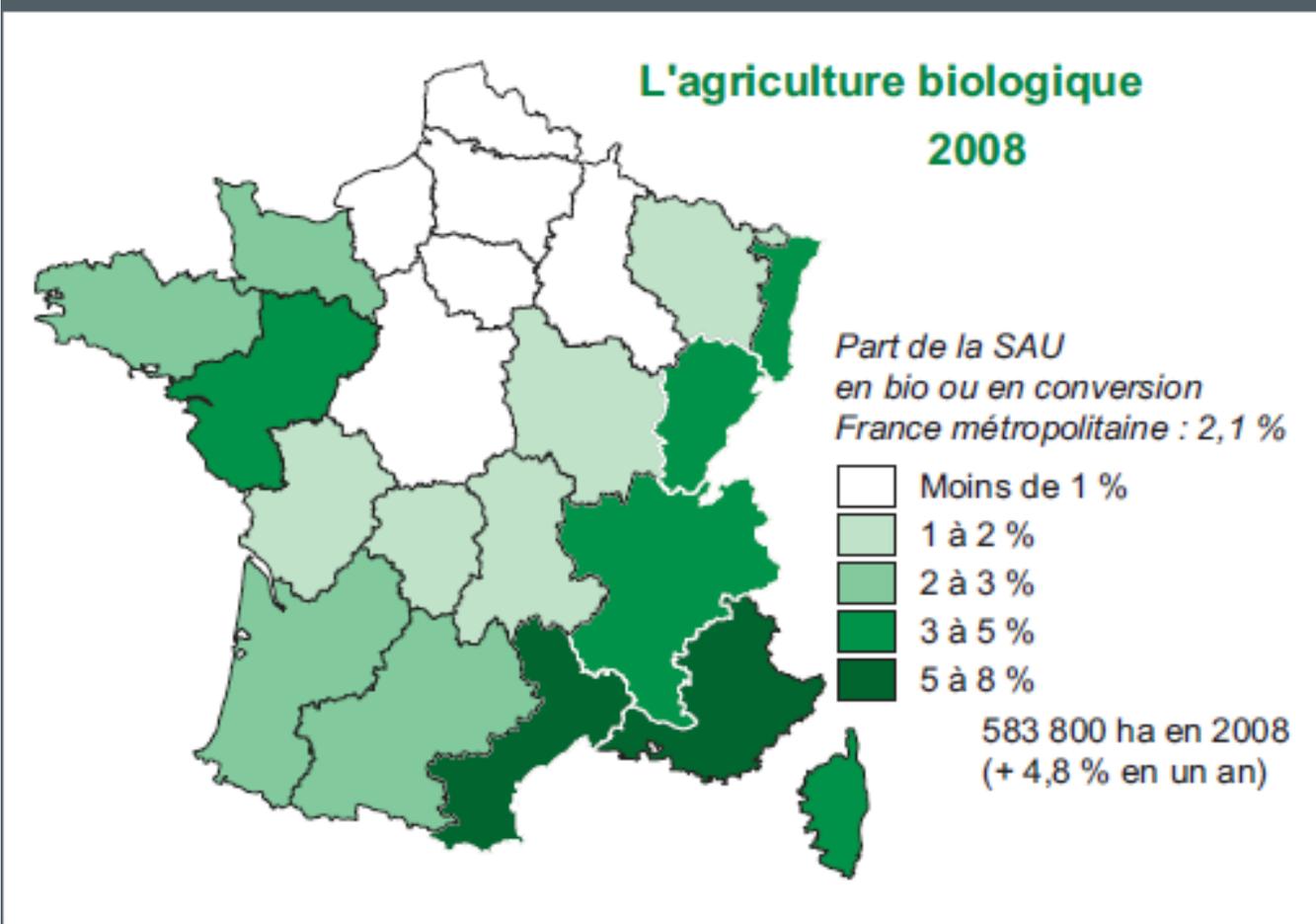
culturales (plus longues et plus complexes incluant des engrais verts), des méthodes de lutte préventive contre les insectes ravageurs et les maladies. Dans ces conditions, les rendements par hectare sont de 30 % à 40 % inférieurs à ceux de l'agriculture conventionnelle, ce qui implique des prix plus élevés pour les produits bio.

Ces produits souvent plus chers sont plutôt achetés par les consommateurs aisés en raison de la très bonne image de l'agri-

culture biologique, volontiers associée aux notions de qualité, de pureté, de santé, d'harmonie avec l'environnement, d'enracinement dans des traditions. Elle a aussi le mérite (ou l'inconvénient...) d'exiger davantage de main-d'œuvre, en particulier pour le désherbage.

Toutefois, l'agriculture biologique n'élimine pas tous les risques sanitaires, en particulier les mycotoxines. Malgré son dynamisme, elle est pratiquée sur moins de 1 % des terres agricoles de la planète.

La France développe une agriculture biologique



Sources : Agence Bio, Agreste - Statistique agricole annuelle

Qu'est-ce que l'agriculture raisonnée?



Atlas de l'agriculture, sous la direction de Jean Paul Charvet, collection Autrement, 2012 ●

Quels sont les avantages de l'agriculture raisonnée ?

POUR LES CONSOMMATEURS, l'agriculture raisonnée apporte donc un certain nombre de garanties sur les produits.

POUR LES AGRICULTEURS, elle constitue un outil très utile et performant de gestion et de pilotage de l'exploitation. Les principaux points du référentiel qui ont été élaborés par Farre, les organisations professionnelles et le ministère de l'Agriculture, repris sur le croquis ci-contre, concernent :

- le respect de l'environnement par une protection et une fertilisation raisonnées de cultures davantage diversifiées ainsi que par la préservation quantitative et qualitative des ressources en eau ;

- la maîtrise des risques sanitaires et le bien-être des animaux ;

- la sécurité au travail ;

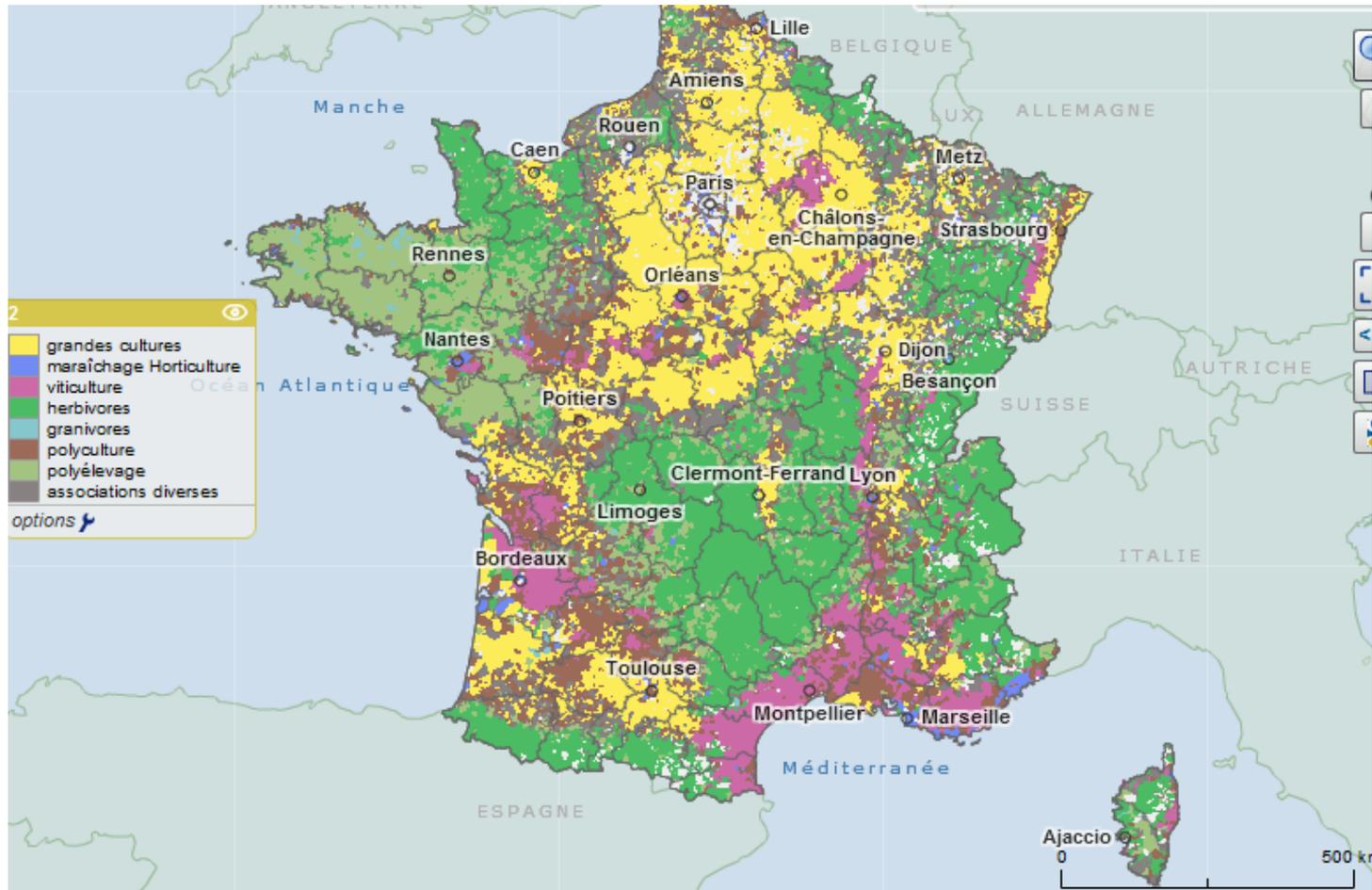
- l'entretien des paysages et de la biodiversité ; etc.

Toutes ces actions impliquent toutefois de nombreuses analyses des sols, de l'état des cultures, ainsi que des connaissances techniques de haut niveau.

Cette approche apparaît largement compatible avec le « contrat agricole européen » que propose aujourd'hui la SAF (Société des agriculteurs de France) dans le contexte de la réforme de la PAC, le versement des aides directes, ou DPU, étant justifié à la fois par le maintien d'un niveau élevé de sécurité alimentaire et par le respect de l'environnement.

Les types d'espaces de production à l'échelle nationale

<http://franceo3.geoclip.fr>



Quelles ressources?

www.loiret.chambagri.fr/

www.agreste.agriculture.gouv.fr/recensement-agricole-2010/

